

Accord-Cadre – Maintenance, réparation et fourniture d'appareils de mesures pour la plateforme expérimentale GALAXIE de l'ASNR

Cahier des charges

Type de document : Cahier des charges
Macro-processus de rattachement : R4
Institut/Direction/Unité : PSN-RES/SA2I/LEF

	Rédacteur(s)	Vérificateur(s)	Approbateur
Nom	S. PONS	P. NERISSON P. BOURACHOT	C. MUN
Date & Signature			

Référence : PSN-RES/SA2I/ 2025-00160	Accord-Cadre – Maintenance, réparation et achat d'appareils de mesures pour la plateforme expérimentale GALAXIE de l'ASNR	Page : 2/7
Indice : 1		

HISTORIQUE DES MODIFICATIONS

Indice	Date	Chapitre	Nature des modifications
0	août 2025	Tous	Document de travail
1	août 2025	Tous	Emission initiale du document approuvé
2			
3			
4			

2			
1	S. PONS	P. NERISSON P BOURACHOT	C. MUN
0			
Indice	Rédacteur	Vérificateur	Approbateur

Référence : PSN-RES/SA2I/ 2025-00160	Accord-Cadre – Maintenance, réparation et achat d'appareils de mesures pour la plateforme expérimentale GALAXIE de l'ASNR	Page : 3/7
Indice : 1		

SOMMAIRE

1	OBJET	4
2	DOCUMENTS APPLICABLES	4
2.1	LISTE DES DOCUMENTS METHODOLOGIQUES ET REGLEMENTAIRES APPLICABLES	4
3	SPECIFICATIONS TECHNIQUES	4
4	CONDITIONS DE RECETTE	5
5	ORGANISATION.....	6
5.1	ORGANISATION DU SUIVI DE L'ASNR	6
5.2	ORGANISATION DU FOURNISSEUR.....	6
6	ACCES CENTRE	6

1 OBJET

La présente consultation a pour objet la mise en place d'un accord-cadre pour la maintenance, la réparation et la fourniture d'appareils de mesures pour la plateforme expérimentale GALAXIE de l'ASNR, au Laboratoire d'Expérimentation des Feux (PSN-RES/SA2I/LEF ; BT 346 et BT 327C centre de Cadarache, 13115 St Paul Lez Durance).

Les prestations de fourniture sont accessoires aux prestations de maintenance et limitées aux besoins de remplacement ou d'extension du parc existant.

2 DOCUMENTS APPLICABLES

2.1 LISTE DES DOCUMENTS METHODOLOGIQUES ET REGLEMENTAIRES APPLICABLES

Ces travaux seront réalisés conformément aux documents, normes et règles applicables suivants :

- règlement intérieur du CEA de Cadarache (en vigueur),
- application du décret N°92.158 du 20-02-92 et des prescriptions de sécurité liées aux travaux effectués sur le centre de Cadarache par les entreprises extérieures (réf. SPHS/GAPS N°199 du 16-04-93),
- NF EN ISO 9001 V2008.

Les documents peuvent être transmis par le SA2I sur simple demande.

3 SPECIFICATIONS TECHNIQUES

L'accord-cadre devra permettre aux chargés d'affaire du LEF de passer commande pour :

- La réalisation de la vérification (en prenant en compte les spécifications constructeurs voir ANNEXE au cahier des charges) des appareils de mesures de l'ensemble du parc (ci-dessous, à titre informatif, un tableau descriptif et quantitatif de notre parc actuel), qui peut être annuelle, biannuelle ou ne pas être réalisée. Pour chaque vérification, un constat de vérification sera fourni (format papier et pdf) :

Type Instrument	Marque	Model	Quantité
Calibrateur électrique	FLUKE	787	8
Calibrateur électrique	FLUKE	787B	3
Calibrateur électrique	FLUKE	8846A	1
Calibrateur électrique	FI	3136A	1
Calibrateur électrique	FLUKE	787	1
Calibrateur polyvalent	FLUKE	744	2
Calibrateur température	FLUKE	724	1
Calibrateur polyvalent	FLUKE	754	1
Etalon pression	MENSOR	CPC6000	4
Pince Ampèremétrique	FLUKE	771	2
Pince Ampèremétrique	FLUKE	I30S	2
Four Etalon	WIKA	CTD9300	2
Four Etalon	FLUKE	9100S	2
Four Etalon	WIKA	CTD9100	1

Tableau 1 : liste appareils de mesure

Référence : PSN-RES/SA2I/ 2025-00160	Accord-Cadre – Maintenance, réparation et achat d'appareils de mesures pour la plateforme expérimentale GALAXIE de l'ASNR	Page : 5/7
Indice : 1		

Ces prestations peuvent s'inscrire dans une démarche de maintenance préventive planifiée.

- La réparation des appareils de mesures si nécessaire – Maintenance curative -,

Le titulaire assure les opérations de maintenance curative comprenant le diagnostic des pannes, la réparation ou, le cas échéant, la proposition de remplacement des équipements.

Il s'engage à intervenir et effectuer les réparations dans un délai maximum de 21 jours à compter de la déclaration d'incident.

Un diagnostic technique est transmis au chargé d'affaires ASNR, accompagné d'un devis précisant la nature de l'intervention, les délais et les coûts.

- La fourniture d'appareils de mesures et d'accessoires du même type que les appareils existants :
 - En remplacement d'équipements défectueux ;
 - Ou pour une extension limitée du parc existant.

L'accord-cadre est conclu à compter de sa date de notification, pour une durée de 4 ans, avec une année ferme et 3 années optionnelles.

Le prestataire fournit un devis sous 1 semaine maximum. Le titulaire ne pourra exécuter les prestations qu'après émission du bon de commande.

Le titulaire s'engage à intervenir et effectuer les réparations dans un délai compris entre 1 semaine et 21 jours maximum à compter de la validation du devis par l'ASNR.

Le Titulaire privilégie la réparation lorsque celle-ci est techniquement possible et économiquement pertinente.

Les pièces détachées nécessaires aux réparations seront facturées sur la base du catalogue fournisseur en vigueur, sur lequel s'applique la remise contractuelle proposée par le titulaire.

Le recours au remplacement de matériel doit être justifié par un diagnostic technique argumenté. Les équipements proposés en remplacement doivent être compatibles avec le parc existant et présenter des caractéristiques techniques équivalentes ou supérieures sans exclure, lorsque cela est techniquement possible, des équipements équivalents d'autres fabricants

L'ASNR se réserve en outre le droit de refuser toute proposition de remplacement ou de fourniture jugée non pertinente au regard du diagnostic technique. L'ASNR valide la décision de remplacer le matériel par du neuf. A ce titre, le Titulaire s'engage à fournir, sur demande, tout document justificatif du prix catalogue des équipements.

Toute fourniture fera l'objet d'une validation préalable par le prescripteur d'achat de l'ASNR.

4 CONDITIONS DE RECETTE

La réception des vérifications fera l'objet d'un procès-verbal (modèle SA2I/FRM/001/05-14) signé par les deux parties.

Référence : PSN-RES/SA2I/ 2025-00160	Accord-Cadre – Maintenance, réparation et achat d'appareils de mesures pour la plateforme expérimentale GALAXIE de l'ASNR	Page : 6/7
Indice : 1		

5 ORGANISATION

5.1 ORGANISATION DU SUIVI DE L'ASNR

Contacts :

- Chargé d'affaire : Serge PONS, 04.42.19.96.61
- Chargé d'affaires suppléant : Paul PELLETIER, 04.42.19.97.79
- Secrétariat : P. MAGOIA, 04.42.19.92.20 ; fax : 04.42.19.91.63
- Chef d'Installation : C. MUN, 04.42.19.96.24
- Chef de laboratoire : P. NERISSON, 04.42.19.95.88
- Responsable qualité : P. BOURACHOT, 04.42.19.94.30

5.2 ORGANISATION DU FOURNISSEUR

L'organisation mise en place pour gérer les relations avec le LEF devra être précisée dans l'offre.

Le titulaire devra désigner un chargé d'affaires qui sera l'interlocuteur du LEF.

Le rôle du chargé d'affaires est de veiller à la bonne exécution du marché selon les termes du contrat. Il a le devoir de rendre compte au chargé d'affaire du LEF de l'avancement de la prestation et des difficultés éventuelles rencontrées.

En cas de changement, temporaire (absence) ou définitif, de celui-ci au cours de l'exécution du marché, le titulaire devra en informer aussitôt par écrit le chargé d'affaires du LEF et le remplacer par une personne de même niveau de compétence et sans délai.

Confidentialité : le titulaire est tenu de respecter le caractère secret et confidentiel des informations conformément aux dispositions du CCAG Fournitures courantes et Services.

Il est donc demandé que le titulaire explicite :

- les modalités de pilotage d'affaire (lancement, suivi, jalons, recette usine...),
- les interfaces (interlocuteurs technique et administratif),
- le ou les lieux d'exécution des travaux.

6 ACCES CENTRE

L'autorisation d'accès du personnel sur le site de Cadarache, ci-nécessaire, ne sera délivrée qu'après les formalités de contrôle en vigueur pour l'accès sur le centre de Cadarache réalisées, qui peuvent prendre 8 jours ouvrés. Les horaires de travail autorisés sont de 8h00 à 16h30.

Le prestataire veillera à l'application des contraintes d'accès aux sites, aux règlements intérieurs du CEA et de l'ASNR, ainsi qu'aux règles de sécurité propres à l'installation.

Référence : PSN-RES/SA2I/ 2025-00160	Accord-Cadre – Maintenance, réparation et achat d'appareils de mesures pour la plateforme expérimentale GALAXIE de l'ASNR	Page : 7/7
Indice : 1		

**ANNEXE 1 CONSTANTS DE VERIFICATION A TITRE D'EXEMPLES DE NIVEAUX DE
QUALIFICATION ATTENDUS A MINIMA (cf. Dossier ANNEXE CDC Constats de vérification)**